

mien, un certain M. Ball a installé dans sa demeure un système qui fait appel à la fois à l'énergie solaire et à l'énergie éolienne.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est mainte-

*Emploi de l'énergie solaire*

nant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne maintenant à 2 heures lundi, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---